

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1378

présenté par

Mme Genevard, M. Hetzel, Mme Duby-Muller, Mme Fort, M. Poisson, M. Myard, M. Le Fur,
Mme Poletti, Mme Louwagie, M. Dhuicq, M. Morel-A-L'Huissier, M. Gosselin, M. Voisin,
M. Saddier, Mme Zimmermann, M. Nicolin et M. Marlin

AVANT L'ARTICLE 2Au début de l'intitulé du titre I^{er}, substituer aux mots :

« Performance économique et environnementale »

le mot :

« Compétitivité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le respect de l'environnement est une exigence que nul ne conteste mais il doit être corrélé à la soutenabilité économique qui seule peut garantir la compétitivité de notre agriculture. Il s'agit donc bien par cet amendement de mettre en avant la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires qui n'exclut en rien l'attention portée aux questions environnementales.